

Conseil Municipal

Le lundi 8 juin 2015, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian et PHILIPPE Narcisse.

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : Mmes BARDELOT Nicole (*ayant délégué pouvoir à M. ASSADET Alain*), FONTAINE Dorothée (*ayant délégué pouvoir à M. FERRIERE Laurent*), JACQUET Stéphanie (*ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile*) M. REMANJON Patrice (*ayant délégué pouvoir à M. NOUAT Christian*).

Secrétaire de séance : Mme LAUGERAT Odile.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE : Le Conseil Municipal est informé qu'un plan de gestion différenciée des espaces verts urbains consistant à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins doit être réalisé assez rapidement. La Chambre d'Agriculture du Cher propose son aide dans la mise place de ce plan. Une visite des espaces verts communaux a par ailleurs déjà été faite par un représentant.

Le Conseil Municipal souhaite engager cette procédure et l'aide de la Chambre d'Agriculture du Cher. Une proposition de prix sera demandée dans un premier temps et des subventions pourraient être allouées pour les études et les travaux à venir.

GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE : Le Maire fait part des conclusions de la réunion qui s'est tenue le 26 mai dernier pour le projet des travaux de construction de la garderie et du restaurant scolaire. Le Conseil Municipal opte pour la confection des repas sur place. La grandeur de la salle de réfectoire restera à étudier. Des réunions et visites d'autres garderies et restaurants scolaires seront programmées pour définir le besoin réel.

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE : le Conseil Municipal prend connaissance des conclusions de la commission municipale du personnel réunie samedi 6 juin après les entretiens individuels de 6 candidats au poste d'adjoint technique 2^{ème} classe. Un candidat a été retenu à l'unanimité et le maire sera chargé de son recrutement au 1^{er} septembre 2015.

CONVENTION ENTRE LA C.C.T.V. ET LA COMMUNE DE MENETOU-SALON POUR LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS : le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des diverses modalités utiles, autorise le Maire à signer la convention établie entre la Communauté de Communes en Terres Vives et la commune de Menetou-Salon pour la mise à disposition du service de l'urbanisme pour l'instruction des demandes d'Autorisations du Droit des Sols à compter du 1^{er} juillet 2015.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA C.C.T.V. : le Conseil Municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes en Terres Vives avec l'intégration de la compétence « infrastructures de recharge » afin de pouvoir bénéficier de l'aide S.D.E. 18 pour équiper le territoire de bornes de recharge de véhicules électriques.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Enfance jeunesse : une visite des travaux du centre de loisirs intercommunal de Saint Martin d'Auxigny est prévue le 29 juin et tous les conseillers y sont cordialement invités. La fête de l'Ecole est prévue le 19 juin prochain.

Commission communication : le bilan très positif du dernier Trail en Terres Vives est souligné. Le festival de rues de Brins de Culture en Terres Vives a été présenté vendredi dernier. Il se déroulera les 3 et 4 juillet à Menetou-Salon et le programme complet a d'ores et déjà été distribué ou peut être retiré en mairie. Les festivités du prochain 14 juillet ont été définies avec quelques nouveautés... des flyers seront distribués dans chaque foyer. (pour la bonne organisation de cette journée un planning de présence à compléter est donné aux conseillers municipaux).

Commission espaces verts : les plantations d'été sont en cours d'achèvement et le fleurissement de la façade de la mairie est remarquable cette année. L'opération « Plantons le décor » est toujours d'actualité et les personnes intéressées devront s'inscrire avant le 31 juillet.

Le concours communal des maisons fleuries aura lieu le 27 juin à 15 h 00.

Commission voirie : les travaux d'enfouissement des réseaux route des Aix ont été entérinés par le SDE 18 et débiteront au début du mois de septembre. Les riverains seront conviés à une réunion d'information dans les prochaines semaines. Par ailleurs, la commission municipale chargée de la voirie sera réunie très prochainement pour définir les travaux qui seront réalisés au cours de cette année.

L'assistance à l'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) sera prévue et le Conseil Municipal accepte à cet effet la proposition de la SOCOTEC.

DELEGUES CONCOURS MAISONS FLEURIES :

Les délégués titulaires et suppléants sont nommés pour participer au jury des concours de maisons fleuries de Saint Martin d'Auxigny et de Fussy.

INFORMATIONS DIVERSES : après étude de plusieurs propositions, celle de la société Bureautique Diffusion est retenue pour la location et la maintenance des photocopieurs de la mairie et des écoles.

Le Maire informe l'assemblée qu'il déplore l'incident survenu à l'étang de Farges le vendredi 5 juin opposant un pratiquant de VTT ayant mal stationné son camping car et la gérante de la buvette de ce même étang de Farges.

SUBVENTIONS DIVERSES : le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à l'Ecole de Musique en Terres Vives selon les barèmes établis, ainsi qu'à l'Ecole de natation de Saint Martin d'Auxigny.

Séance levée à 22 h 00.